

1972-1975

PRÉSIDENT – CLAUDE ST-PIERRE

C'est dans cette période que l'Association atteindra un sommet en ce qui concerne le nombre de membres et de dojo.

Au 31 août 1974 : 186 dojo. Au 31 août 1975 : 9 681 membres.

1972-1973

Le 1^{er} août 1972, décision est prise qu'une nouvelle catégorie de membres « Espoirs » (plus de 16 ans et moins de 21 ans) soit créée. Le 4 octobre 1972, le directeur technique est mandaté pour organiser la formation de l'équipe « Espoirs ».

Le 23 novembre 1972, il est proposé que l'Association signe le protocole d'entente de Mission 76. Une liste des athlètes « Élite », des entraîneurs et des officiels choisis par l'Association sera élaborée dans les semaines qui suivront.

Des « Jeux Optimistes » se feront aux frais des Clubs Optimistes dans 18 régions décidées avec ces clubs et la finale aura lieu du 4 au 6 mai 1973 ; tous les règlements des tournois seront ceux de l'Association (confirmation des Jeux le 11 janvier 1973).

Le 24 mai 1973, un nouveau signe pour identifier l'Association sous le nom de Judo Québec est présenté aux membres du Conseil exécutif et est accepté à l'unanimité. À cette même date, le directeur technique demande que soit étudié la possibilité d'établir une nouvelle catégorie pour les compétiteurs d'âge « cadet » (15-16-17 ans).

En fait l'année 1972-73 aura été riche en émotions. L'Association est représentée à des réunions avec des organismes connexes : Judo Canada, l'Association olympique canadienne, Mission Québec 76, le Haut Commissariat, les Olympiques, la Confédération des Sports du Québec. Monsieur Charles Palmer, président de la Fédération internationale de judo rend visite à l'Association ; plusieurs décisions seront prises en vue des Olympiques.

Dans cette période, monsieur Hiroshi Nakamura est nommé entraîneur national. Le Comité des tournois dirige 26 tournois et championnats de niveau provincial (décentralisation des tournois dans les 15 régions), un championnat inter-provincial (Championnat de l'Est du Canada), 8 tournois au sein de divers organismes et également une compétition de catégorie « Espoirs » à la télévision.

Le dojo dirigé par madame Gisèle Gravel est le plus gros club féminin en Amérique du Nord (150 judokas).

La possibilité de regrouper certaines régions en zones commence à être envisagée.

1973-1974

Les stages pour professeurs à Chicoutimi (Anton Geesink), Longueuil et Cap-Rouge sont suivis avec intérêt.

« Je crois que la saison 1973-74 fera date dans les annales du judo québécois, puisque l'unité tant souhaitée par beaucoup d'entre nous est enfin une réalité. Plusieurs cliniques ont été organisées par les « nouveaux membres » et la phase finale devrait s'effectuer très prochainement » (Rapport du directeur technique).

« Comme vous le savez sans doute, durant l'année à la demande du Haut Commissariat nous avons eu plusieurs réunions avec d'autres associations de judo de la province. Dans le but d'unifier le judo au Québec, le Haut Commissariat, l'AQJK et ces autres associations ont signé un protocole d'intégration et ce processus est maintenant en bonne marche... » (Rapport du président).

À la fin de 1974, l'Association compte quatre arbitres panaméricains et le Québec est numéro un au Canada.

La Commission des grades augmente ses effectifs à huit personnes.

Les ceintures noires féminines doublent leur effectif.

Des compétiteurs se retrouvent à l'étranger : Allemagne et Portugal (tourné avec l'équipe de Mission Québec 76), Londres (tournoi invitation), Suisse (équipe féminine), Beauvallon (stage et compétition internationale). La nouvelle catégorie « cadets » se révèle un succès (Jeux du Québec, le Tournoi olympique juniors).

Une ombre au tableau : le bulletin d'information de l'Association cesse de paraître, faute de collaboration.

1974-1975

On notera, en particulier :

- La formation de la Commission d'information.
- La formation de la Commission des budgets.
- Un coordonnateur des tournois permanent pour la première fois.
- La tenue d'un congrès à Châteauguay le 15 mars 1975. Quatre ateliers étaient au programme :
 1. Règlements et statuts de Judo Québec.
 2. L'implantation des zones.
 3. L'information et la publicité. On y fait part de la création d'une revue trimestrielle. Il est envisagé la création d'un pamphlet donnant des renseignements d'ordre généraux sur le judo et l'Association.
 4. L'athlète et son Association.

À la suite de l'adoption de nouveaux règlements lors de l'Assemblée générale spéciale tenue le 3 mai 1975 à Québec, la province est divisée en 12 zones :

1. Gaspésie
2. Bas St-Laurent
3. Québec
4. Centre du Québec, Estrie
5. Richelieu/Yamaska, Rive-Sud, Sud-Ouest
6. Bourassa, Concordia, St-Louis
7. Mauricie, Lanaudière
8. Laurentides, Laval
9. Outaouais
10. Abitibi/Témiscamingue
11. Saguenay/Lac St-Jean
12. Côte-Nord

Déménagement au 1415, rue Jarry Est.

Montréal se prépare à recevoir les « Compétitions internationales Montréal 1975 ».